

Rapport du Conseil d'administration

CAMARADES,

Au cours du semestre qui vient de s'écouler, votre Conseil a tenu 24 séances ordinaires et 10 extraordinaires pendant lesquelles, il a eu à s'occuper de la marche de votre Association, tant au point de vue intérieur qu'extérieur.

Nous vous donnerons ici une vue d'ensemble des questions qui y ont été traitées.

Nous avons eu à enregistrer le décès de deux de nos excellents camarades, Aquatias et Davot.

Nos camarades Ed. Chevallier, Launay, Besnard André, nous ont adressé leur démission de l'Association.

Nous avons reçu les demandes d'inscription suivantes : Bassompierre, ajusteur ; Barbat, ajusteur ; Courtois, apprenti de l'Association ; Moquet ; Bouteiller (Armand) ; François, apprenti de l'Association ; Martin (Louis), ajusteur ; Chevallier (H.), apprenti de l'A. O. P.

Nos deux anciens camarades auxiliaires, Laverdure et Bourdet, nous ont demandé à être mis à la retraite. Edmond Chevallier démissionnaire, a demandé la liquidation de sa retraite.

Etant sans nouvelles de quelques camarades depuis un certain temps, nous leur avons écrit, leur demandant si nous devons toujours les considérer comme sociétaires. Ce sont : les camarades Limes, Védry. Bonnet (Paul), Besnard (P.), Legrand (H.), Jacquet, Vasse.

Nos lettres étant restées sans réponse, nous vous proposons la radiation de ces camarades.

Votre Conseil, par suite des événements ayant divisé les organisations syndicales, s'est trouvé dans l'impossibilité d'appliquer l'article 9 des statuts qui, cependant, est la base de notre Association. Aussi, il a provoqué une demande de revision des statuts, qui lui permette d'exiger de tous les associés la qualité de syndiqué.

Vous aurez à vous prononcer sur cette question dans la prochaine Assemblée extraordinaire.

Nous avons cherché à améliorer les conditions d'hygiène dans lesquelles nous travaillons, par des nettoyages plus fréquents et sérieux.

De plus, le chauffage central a été revu et des modifications en cours lui assureront le maximum d'efficacité.

A notre dernière Assemblée, nous vous avons déjà signalé le ralentissement des affaires. Nous avons dû procéder à une compression du personnel auxiliaire, tant dans la main-d'œuvre que dans les frais généraux.

Depuis, une légère reprise du travail, le retard que nous avons dans la livraison de certaines commandes, et les délais écourtés que nous demande l'Administration des P. T. T., nous ont obligés, non seulement à embaucher plusieurs auxiliaires, mais à demander à quelques équipes un effort de travail supplémentaire.

Toute notre activité se porte actuellement sur l'installation des tableaux multiples extensibles. L'Administration nous a confié les installations de Saint-Dié et Lorient, qui doivent être terminées cette année.

La première partie du multiple de Strasbourg est terminée et en service. La conception de ce multiple, l'exécution et l'installation sur place, nous ont valu des éloges de la part du Service de la vérification.

La deuxième fraction est en cours de montage.

Les extensions de Calais et de Mulhouse sont terminées. Celle de Casablanca est en voie d'achèvement.

Nous sommes sollicités pour deux nouvelles extensions à Nancy et à Grenoble.

Nous avons obtenu par voie d'adjudication, des magnétos avec clés de poste intermédiaire, que nous n'avons jamais exécutées dans nos ateliers et une commande d'appliques murales sans appel.

Du reste, à toutes les demandes de prix de l'Administration nous avons répondu, mais par suite du marasme qui sévit dans l'industrie de transformation des métaux, les concurrents se font plus nombreux et redoutables.

Le débit des petits tableaux d'abonnés progresse d'une façon satisfaisante.

Notre exposition à la foire de Paris, commence à porter ses fruits dans la branche perceuses et taraudeuses.

Voilà Camarades l'exposé des travaux de votre Conseil pendant le semestre écoulé.

